

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ANGLE
RUE DE FOCHARUPT RUE D'ALSACE DURANT DES TRAVAUX SUR LE
RESEAU ERDF**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional du Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du lundi 29 décembre 2016 à 8 heures, et jusqu'à la fin des travaux
sur le réseau ERDF, à l'angle de la rue de Foucharupt et de la rue d'Alsace,

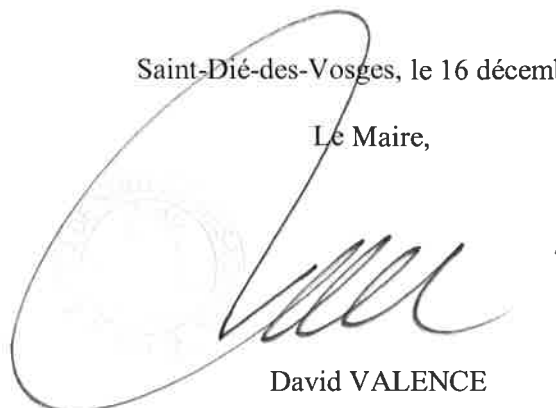
- La circulation se fera sur chaussée rétrécie.

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise. Le chantier
sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la
Police Municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 16 décembre 2016,

Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Valence', is written over a faint circular official stamp of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges.

David VALENCE